




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130923-25927-DE-1-1_0
Date de signature : 25/09/13
Date de réception : mercredi 25 septembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.512**

Séance publique du

23 septembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : NOUVEAU PLANETARIUM - CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE

Le 23/09/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17/09/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, Madame Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Dahbia BENNOUR à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Christine BERNARD à M. Alexandre GALLESE, M. Maurice CHAZEAU à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Gerard DELOCHE à M. Jules SUSINI, M. Robert FOUQUET à Mme Danièle BRUNET, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Reine MERGER à M. Helliot BRAMI

Excusés sans pouvoir :

M. Jean-Christophe GROSSI

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction de la Politique de la Ville

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/09/13

HI/8912

RAPPORTEUR : Mme Sophie JOISSAINS

Nomenclature : 8.5 Politique de la ville-habitat-logement

Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

OBJET : NOUVEAU PLANETARIUM - CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE -
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix en Provence souhaite développer la culture scientifique et technique et la rendre accessible au plus grand nombre.

Ainsi, avec la participation du Conseil Général des Bouches du Rhône, un nouveau planétarium a été reconstruit à la Villa Clair MATIN (à proximité du Parc Saint Mitre).

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat avec l'Association des Amis du Planétarium d'Aix en Provence qui a une expérience de plusieurs années dans le domaine des sciences et de l'astronomie, la Ville a validé au conseil municipal du 18 mars 2013 (N°2013.131) une convention pluriannuelle d'objectifs 2013-2015 pour l'animation de ce nouveau site.

Afin de favoriser la mise en service de ce nouvel espace scientifique et technique, il est nécessaire de le doter en matériel technologique adapté.

L'unité fonctionnelle qui est présentée aujourd'hui, précise les différentes opérations qu'il y a lieu de mettre en œuvre pour l'aménagement de ce nouveau pôle astronomique :

- Simulateur de ciel (*8 mm de diamètre*)
- projecteur
- d'une coupole,
- de sièges spécifiques pour planétarium,

- d'un système de sonorisation,

Aussi, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la mise en place de l'unité fonctionnelle aux fins de réalisation des opérations nécessaires à la mise en service du nouveau planétarium ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant, à signer toutes conventions ou tous documents se rapportant à ce projet.

2013.512 - NOUVEAU PLANETARIUM - CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE

Présents et représentés	: 52
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 2
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Reine MERGER, Mme Françoise TERME

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25/09/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



DGA Education – Culture - Politique de la ville
Direction Politique de la ville

DEMANDE DE CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE

OBJET : **Mise en service du Planétarium**

Demande de création inscrite au Conseil municipal du : 23 septembre 2013

Désignation de la dépense	Montant € HT	Observations
→ Fournitures		
Simulateur de ciel + PSE : ascenseur intégré	270 000 + 13 000	Procédure d'Appel d'offres
Projecteurs Vidéo	190 000	Procédure d'Appel d'offres
Coupole métallique	37 000	20K€HT < Mapa < 90K€HT
Sièges de planétarium	25 000	20K€HT < Mapa < 90K€HT
Système de sonorisation	5 000	4K€HT < Mapa < 20K€HT
Tissu acoustique	5 000	4K€HT < Mapa < 20K€HT
→ Services		
Installation et formation	40 000	20K€HT < estimation < 90K€HT
Divers : inauguration, communication...	3 000	Marchés protocole : M13002 et suivants + M13013 et 014 Marchés Dircom : A9064 et 9065
Montant global de l'unité fonctionnelle	588 000	
Procédure retenue : Appel d'offres, art 27 III possible à hauteur de 117 000 € HT		

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**, il est en outre précisé que le prix des fournitures s'entend, y compris une année minimum de garantie pièces et main-d'œuvre, suivie d'une année minimum de maintenance préventive et curative.

II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT COMPLEMENTAIRES OU PERIPHERIQUES

Libellé	Montants	Observations
Scellement au sol ou autres		
Montant total TTC		

III – FINANCEMENT DE L'OPERATION

Subventions et fonds de concours

Libellé	Montants	Observations
Etat		
Conseil Régional	40 000	
Conseil Général	60 000	En attente
CPA	233 875	Accord
Autres organismes		
Montant total TTC	333 875	

Part de la Ville d'Aix-en-Provence,	254 125	
-------------------------------------	----------------	--

IV - ESTIMATION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT INDUITS

(Montants donnés à titre indicatif)

Libellé	Montants	Observations
Consommation, fluides et énergies	6 000	
Maintenance et entretien	20 000	Convention d'objectifs 2013-2015 N°2013 131/CM du 18/03/2013
Charges de personnel		
Assurances (hors dommage ouvrage)		
Nettoyage des locaux		
Autres		
Montant annuel TTC	26 000	



DGA Education – Culture - Politique de la ville
Direction Politique de la ville

DEMANDE DE CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE

OBJET : **Mise en service du Planétarium**

Demande de création inscrite au Conseil municipal du : 23 septembre 2013

Désignation de la dépense	Montant € HT	Observations
→ Fournitures		
Simulateur de ciel + PSE : ascenseur intégré	270 000 + 13 000	Procédure d'Appel d'offres
Projecteurs Vidéo	190 000	Procédure d'Appel d'offres
Coupole métallique	37 000	20K€HT < Mapa < 90K€HT
Sièges de planétarium	25 000	20K€HT < Mapa < 90K€HT
Système de sonorisation	5 000	4K€HT < Mapa < 20K€HT
Tissu acoustique	5 000	4K€HT < Mapa < 20K€HT
→ Services		
Installation et formation	40 000	20K€HT < estimation < 90K€HT
Divers : inauguration, communication...	3 000	Marchés protocole : M13002 et suivants + M13013 et 014 Marchés Dircom : A9064 et 9065
Montant global de l'unité fonctionnelle	588 000	
Procédure retenue : Appel d'offres, art 27 III possible à hauteur de 117 000 € HT		

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**, il est en outre précisé que le prix des fournitures s'entend, y compris une année minimum de garantie pièces et main-d'œuvre, suivie d'une année minimum de maintenance préventive et curative.

II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT COMPLEMENTAIRES OU PERIPHERIQUES

Libellé	Montants	Observations
Scellement au sol ou autres		
Montant total TTC		

III – FINANCEMENT DE L'OPERATION

Subventions et fonds de concours

Libellé	Montants	Observations
Etat		
Conseil Régional	40 000	
Conseil Général	60 000	En attente
CPA	233 875	Accord
Autres organismes		
Montant total TTC	333 875	

Part de la Ville d'Aix-en-Provence,	254 125	
-------------------------------------	----------------	--

IV - ESTIMATION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT INDUITS

(Montants donnés à titre indicatif)

Libellé	Montants	Observations
Consommation, fluides et énergies	6 000	
Maintenance et entretien	20 000	Convention d'objectifs 2013-2015 N°2013 131/CM du 18/03/2013
Charges de personnel		
Assurances (hors dommage ouvrage)		
Nettoyage des locaux		
Autres		
Montant annuel TTC	26 000	